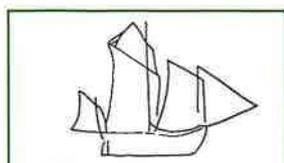
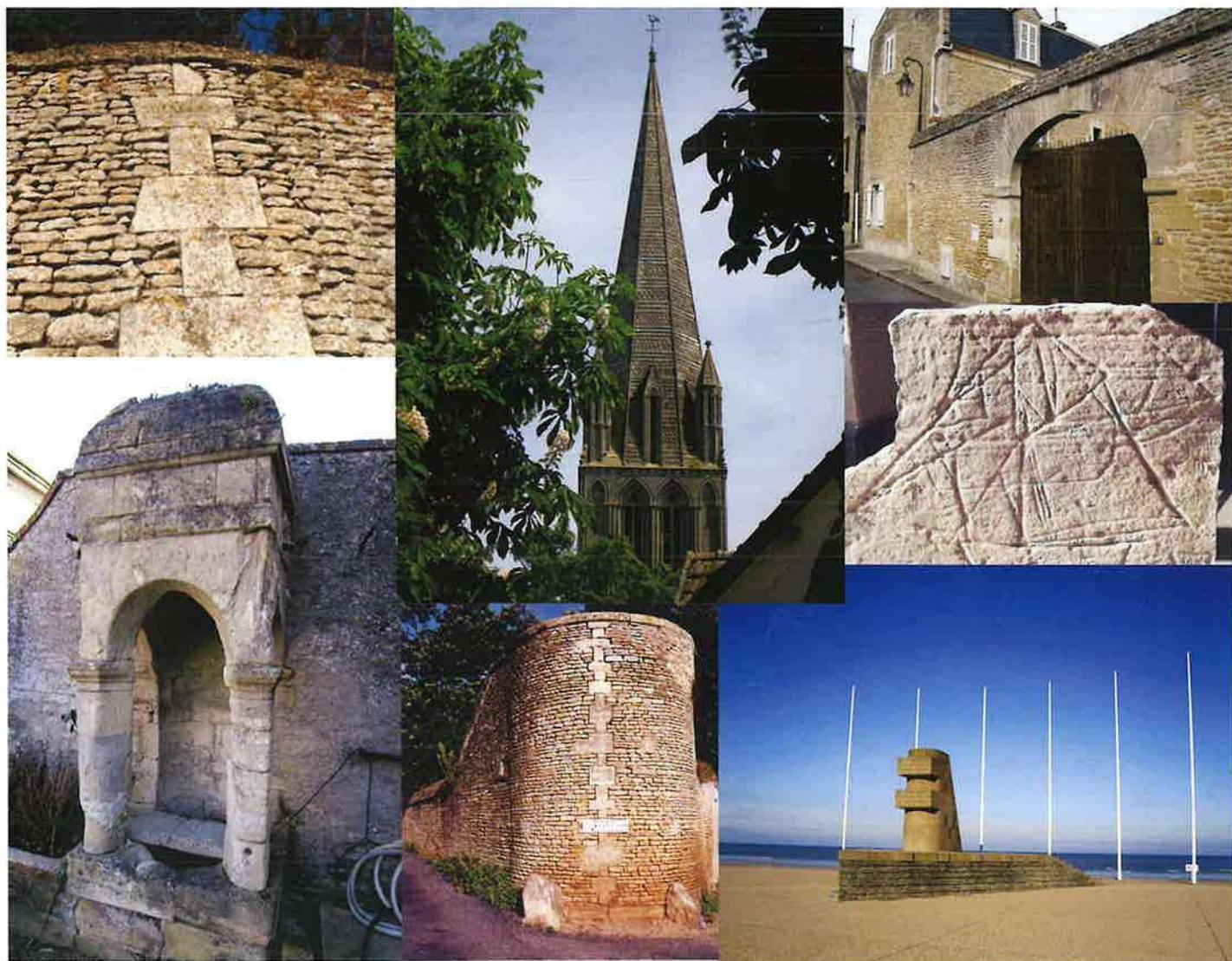


BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

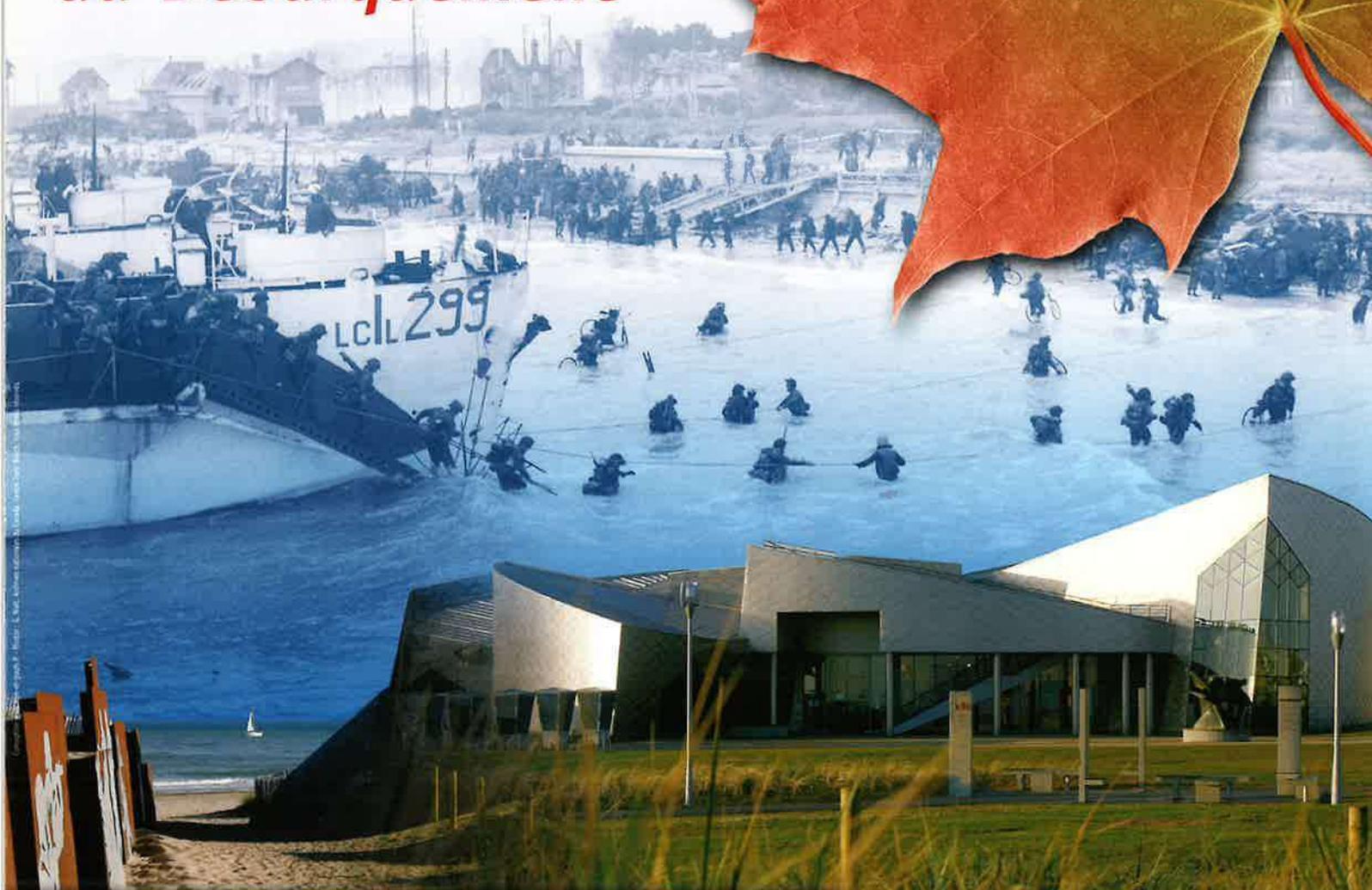


Courseulles-sur-Mer



CENTRE JUNO BEACH

*Le musée canadien
des plages
du Débarquement*



CENTRE JUNO BEACH

Tél. 02 31 37 32 17 - www.junobeach.org



Sommaire

- 2 - Résurrection de Bienfaiteurs oubliés
- 7 - Une Sheela-na-gig à Bernières
- 10 - Pêcher le hareng aux étalières
- 15 - Sur les traces de Simon Stock ...
- 18 - Résistance sur la Vieille Pouque
- 21 - la maquette du petit train de Bernières

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

- Président :
Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
- Secrétaire:
Jacqueline BEEN
- Secrétaire adjoint :
Annie de GERY
- Trésorier :
Stéphane MANDELKERN
- Trésorier adjoint :
Pierre BESSON

- Rédacteur en chef et maquette:
J.P. Mayer
- Rédacteurs:
Francine et Pierre BESSON - Jean CUISENIER – Annick FLOHIC – André HENTGEN - Jacques LEROY – Jean-Paul MAYER – Myriam MOULIN

Imprimeur : Imprimerie Anquetil
312 616 550 B RCS CAEN
14110 Condé-sur-Noireau
Tél. : 02 31 69 04 26

EDITORIAL



Les cloches sonnent, sonnent, sonnent ...

Cet hiver, Bernières a eu droit aux honneurs du Journal de 13 heures grâce à la demande des plus pertinentes formulée par de nouveaux arrivants : l'arrêt des cloches qui perturbent le sommeil. Demande rejetée tant par la Municipalité que par le Tribunal administratif. Insensé ! Mais quelles nuisances que ces cloches !

Et il n'y a pas qu'elles.

Les mouettes par exemple, avec leurs piailllements ininterrompus.

Ce varech, avec ses odeurs insupportables d'iode.

La mer, avec ses trop grosses vagues, sans parler de ses marées qui empêchent de se baigner quand on le souhaiterait ...

Mais que fait la Municipalité ! Un véritable scandale !

Mais plus sérieusement, que ceci ne nous empêche pas de passer un bel été à Bernières, de profiter de la plage et d'être attentif au patrimoine qui nous entoure.

Et B.O.N. est là pour vous y aider. Avec la quarantième livraison de ce bulletin, vous allez découvrir Armandine Peuvret ou Simon Stock, la pêche aux harengs disparus ou encore ces étonnantes Sheela.

Vous verrez bien que l'on finit par s'habituer à toutes les cloches de Bernières qui font partie depuis des siècles de notre environnement ...

Très bonnes vacances à toutes et tous.

Jean-Paul MAYER

Résurrection de Bienfaiteurs oubliés

Par Myriam MOULIN

Ceci est le premier d'une série d'articles qui s'attacheront à faire sortir de l'anonymat les personnalités qui ont enrichi le patrimoine de Bernières en léguant tout ou partie du leur et dont les noms, donnés à des rues du village, n'évoquent plus guère ces gestes généreux. Faisons-les ressurgir de l'oubli et revivre devant nous !

Depuis le Moyen Âge, le nom des rues était attribué en fonction de la situation de la voie, du lieu-dit ou du quartier qu'elle desservait ou de sa direction.

Puis la dénomination, dès le XVII^{ème} siècle, change pour des noms de personnages politiques, d'artistes ou de notables. Les nouvelles dénominations ayant souvent effacé la direction ou la fonction d'une rue ou son aspect.

A la Révolution, les noms célèbres sont souvent remplacés par des valeurs nouvellement appréciées telles liberté, égalité, fraternité ...

Sous l'Empire, c'est le nom de héros, de grandes batailles ou d'exploits napoléoniens qui guident la déambulation.

De nos jours, la toponymie résulte d'un peu toutes ces origines, s'y ajoutant les noms des bienfaiteurs locaux, des grandes dates ou des grands événements.

Ainsi à Bernières, les voies s'appellent abbé Hébert, abbé Blin, abbé Hamon, ou Léopold Hettier et Berthélémy, du nom d'anciens desservants ou maires ; les rues du Général Leclerc, Maréchal Montgomery, du Régiment de la Chaudière ou du Royal Berckshire, la voie du Débarquement, évoquent encore la dernière guerre. Mais un certain nombre ne rappelle plus, ou très mal, même aux « anciens », ceux qui ont donné leur nom, telles les rues Armandine Peuvret, Nicole Denis (ou plutôt Denis Nicolle), voire Hervé Léguillon.

La rue Armandine Peuvret, cinquante mètres de voirie reliant la rue Montauban à celle de la Corderie, rue pleine de charme, bordée de maisons

d'artisans des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ne nous livre pas immédiatement l'origine de son nom ! Nous l'avons retrouvé, et c'est dans le compte rendu d'une séance du Conseil municipal de 1910 que commence le jeu de piste.

Le 26 mars 1910, le Conseil « dès à présent décide de perpétuer le souvenir de la bienfaitrice de la commune en donnant son nom à la rue qu'elle habitait, en conséquence la rue Vallée s'appellera désormais la rue « Céline (?) Peuvret »... Et ainsi la rue Vallée devient rue Armandine Peuvret.

Mais qui était Céline Armandine Peuvret et quel avait été son rôle dans le village pour justifier cette décision municipale ?

Dans le registre des actes de décès, celui d'Armandine Peuvret figure à la date du 11 décembre 1909. On y apprend qu'elle était née à Paris et qu'elle était rentière. « L'an 1909, le 11 décembre, à 11 heures du matin, en la mairie, devant nous Lefort Rodolphe, faisant, vu l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Bernières-sur-Mer, canton de Douvres.... Prot Constant Léopold, garde champêtre, 50 ans et Seigneurie Jules Victor, instituteur âgé de 53 ans, tous deux domiciliés dans cette commune et voisins de la défunte, lesquels ont déclaré que ce matin à 5 heures, Armandine Alexandrine PEUVRET, rentière, domiciliée en cette commune, née à Paris le 19 juin 1836, célibataire, est décédée en sa maison ainsi que nous nous en sommes assurés,

dans l'impossibilité de fournir d'autres renseignements sur l'état civil de la défunte [...] ».

Armandine Peuvret , bienfaitrice des pauvres et du Bureau de bienfaisance

Décédée à Bernières, il était probable qu'elle ait été inhumée au cimetière de notre village et en arpentant celui-ci on a pu découvrir une plaque grise, couverte de mousse, posée à même le sol et c'est seulement au petit jour, alors que les rayons du soleil rasant le sol, qu'on a pu y lire ce texte gravé : « A la mémoire d'Armandine Peuvret, née à Paris le 19 juin 1836, décédée à Bernières le 11 décembre 1909. Bienfaitrice des Pauvres et du Bureau de Bienfaisance. Elle a trépassé en faisant le bien ».¹

Les Bureaux de bienfaisance étaient les lieux où l'on faisait distribution de secours aux indigents et où s'assemblaient les pauvres. Ils furent créés par la loi du 7 frimaire an V (1796-1797) et laissés à l'initiative des communes. Celui de Bernières fut créé en 1817².

Ils étaient constitués du maire, du desservant (curé de la paroisse), de l'adjoint et du doyen d'âge du Conseil municipal ; le percepteur de la commune était receveur du bureau de bienfaisance.

Dans le registre du Bureau, on trouve la signature de messieurs Tesnières, Mériel, Berthélémy, Lecarpentier, François, Dupuy. Dans ce registre cependant, on ne retrouve aucune trace d'Armandine Peuvret. Peut-être ne mentionnait-on que les hommes, même si les femmes avaient une part active dans l'organisation des distributions ?

Le Bureau se réunissait à la mairie pour étudier les dossiers de demande d'aide. En début d'année s'établissait la liste des personnes qui auraient droit à l'assistance médicale gratuite³ pour l'année puis

¹ On trouve dans les registres paroissiaux de Saint-Sulpice à Paris (1791-1859) une Armandine Peuvret née le 13 mai 1829, fille d'une Hélène Peuvret sans nom de père et dans les registres généalogiques, une Alexandrine Peuvret née entre 1825 et 1850 de Hélène Alexandrine Peuvret sans nom de père. L'impossibilité constatée de ne pouvoir donner plus de précision sur son identité proviendrait elle de son origine batarde ?

² Ces bureaux sont devenus les CCAS (commissions communales d'action sociale) dans les années 1950

³ Celle-ci date de 1896

une autre liste des personnes qui percevaient un « secours mensuel » pouvant s'élever jusqu'à 15 francs par mois en 1909. Enfin, tout au long de l'année, étaient inscrites les personnes qui recevraient du pain dont le prix était fixé selon la halle de Creully. Traditionnellement, il y avait aussi distribution de viande pour les fêtes de Noël. La plupart de ceux qui avaient des enfants en âge de travailler voyaient leur demande d'aide refusée, seules quelques veuves recevaient un supplément de pain. Les « indigents » malades étaient, sur demande du Bureau de bienfaisance, hospitalisés à l'hospice de Caen.

Armandine Peuvret, née en 1836, morte en 1909 a donc bien habité Bernières, à cheval sur deux siècles. Elle a participé à la vie de la commune, connu les premiers trains de la côte, l'époque des bains de mer, les cabines de plage, la pierre à poisson, les picoteux, la Cassine, le sémaphore, le télégraphe, la construction de la digue Duval, le puits au coin de sa rue et de la rue Montauban où puisaient tous ses voisins.

Le testament de Melle Peuvret

A son décès, une demande de la Préfecture à la recherche d'héritiers fut sans doute affichée dans Bernières et il fut établi qu'elle n'avait pas d'héritier.

Aux archives municipales se trouve la copie de son testament olographe, écrit le 14 janvier 1901 et déposé chez M^o Pépin notaire à Courseulles. Ces trois pages manuscrites où elle énumère ses legs permettent de découvrir son univers.

Elle fait du Bureau de Bienfaisance son légataire universel, à charge de délivrance de legs particuliers, sommes d'argent ou objets personnels :

A chacune de quatre de ses amies elle lègue 50 francs dont mesdemoiselles Louise Aubrée, Hortence Alphonsine et Félicie Mériel.

Elle demande que soient distribués 5 francs à chacune des personnes pauvres qui pendant les quatre jours suivant son décès lui rendront une dernière visite. Aux porteurs de cercueil, choisis par le Bureau de bienfaisance parmi les plus démunis, elle lègue aussi 5 francs. Elle lègue une

rente à vie de 50 francs à la Fabrique de la paroisse de Bernières pour l'école des « sœurs ».

Concernant les dons en nature, la nourriture et les pots de confiture seront distribués aux plus pauvres, l'argenterie et le linge aux « bourgeois » choisis par le Bureau, un instrument de musique au presbytère. Sa boîte à bijoux (« qui se trouve dans le tiroir droit de la grande armoire ») est destinée à Marie Gand à Juvisy-sur-Orge ; à Louise Baillement, sa jeune voisine dentellière, sa petite montre en or, sa crèche et un petit tableau miniature. Les oiseaux et leur cage seront pour madame Leroux et Louise Baillement assortis de 60 francs pour qu'elles les soignent. D'autres légataires figurent dans le testament, Marie, sans doute sa servante et Auricie Boulet dentellière.

« Je souhaite léguer à A. Boulet la chambre de la maison située au fond de la cour en face de celle que j'habite à Bernières-sur-Mer [...] et de passer à cet effet par la deuxième porte qui donne rue de la Corderie et de jouir de cette petite portion de jardin à partir de cette porte jusqu'à la remise de monsieur Legrand..... Je donne et lègue à Melle Lecourt la jouissance pendant sa vie de la maison meublée telle qu'elle est meublée et qui donne sur la rue de la Corderie pour qu'elle la loue dans la saison des bains et s'y ajoute la cabine de bain celle qui se trouve au milieu du côté de Courseulles. Je lui lègue aussi le jardinet qui donne sur la rue de la Corderie jusqu'à la rue commune avec le petit jardin de A. Boulet. Je lègue aussi à Melle Lecourt la salle du fond de la cour [...] ainsi que le petit cabinet où elle couche ».

Elle désire que pendant 25 ans, on fasse dire dans l'église de Bernières deux messes par mois à trois intentions, celle de monsieur Legey, de son épouse et d'elle-même.

Les frais de succession de ces légataires seront payés par le Bureau de bienfaisance.

Les valeurs mobilières léguées au Bureau de bienfaisance s'élèvent environ à 25 000 francs. Il est intéressant, sinon amusant, de relever le détail de quelques-unes de ces valeurs, actions ou obligations qui composait son portefeuille :

- Comptoir d'escompte de Caen
- Comptoir madrilène d'éclairage au gaz
- Société des Chemins de fer du Sud-ouest
- Crédit foncier d'Argentine
- Tramways de Buenos Aires
- Chemins de fer réunis du Sud de l'Autriche et de Lombardie...

Les immeubles ont une valeur approximative de 3 000 francs. Ils sont constitués par sa résidence principale, sa propriété rue Vallée à l'angle de la rue de la Corderie avec un jardin et deux entrées. Mademoiselle Peuvret y mentionne une cour au fond de laquelle se trouve un « cabinet » où loge Euphémie Lecourt (?). Sur la plage, elle possède deux cabines qu'elle lègue respectivement à mademoiselle Lecourt et Louise Baillement.

Le produit net de la vente, après l'acquit des legs particuliers imposés par la testatrice, sera placé en rente à 3% sur l'Etat.

Un terrain sur le Hâvre de Bernières n'ayant pas atteint le prix en rapport avec sa valeur sera conservé par la municipalité, il est l'actuel emplacement des terrains de tennis.

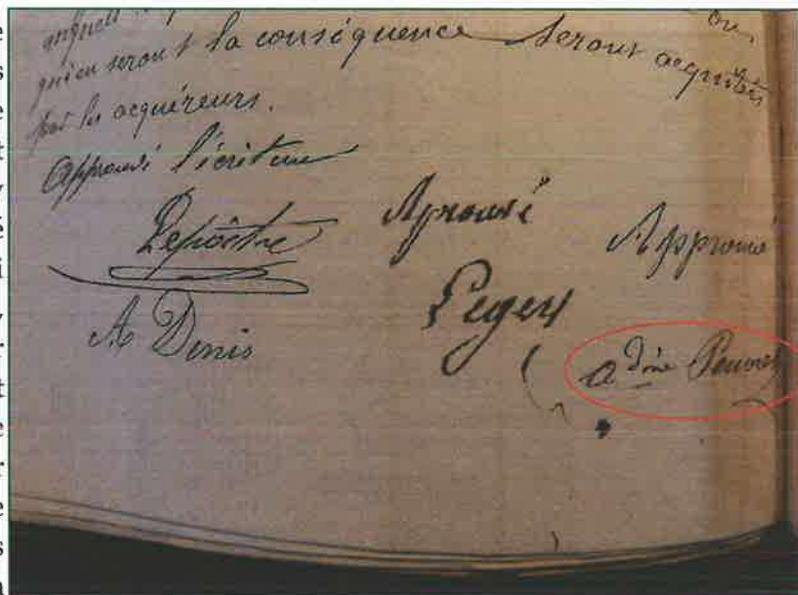
D'où tenait-elle tous ces biens ?

Dans le cimetière de Bernières, la plaque d'Armandine qui repose à même le sol, est percée de trois trous ayant sans doute permis sa fixation à la pierre tombale qui la surplombe ; Cette pierre précise « Ici reposent les corps de Anne Louise Françoise Legey, née Riboud, décédée le 13 mai 1882 à l'âge de 90 ans et Armand-Numa Legey décédé en 1895 ». Tous trois reposent donc ensemble.

Armand Legey, était né à Paris le 16 nivose an IV (1795)

Quels étaient les liens entre Armandine Peuvret et monsieur et madame Legey avec qui elle habitait et pour qui, nous l'avons vu, elle faisait dire des messes ?

En consultant les tables décennales, on découvre qu'elle vivait avec ce couple plus âgé qu'elle dans une maison à l'angle de la rue de la Corderie et de la rue Vallée depuis les années 1870 où ils avaient quitté Paris pour Bernières. Monsieur Legey s'y était installé comme horloger-mécanicien, secondé par Mademoiselle Peuvret alors âgée de 40 ans qui exerçait le métier de graveur. Le 29 mars 1882, monsieur et madame Legey achètent pour l'usufruit pendant leur vie et celle du survivant et celle de mademoiselle Armandine Alexandrine Peuvret habitant à Bernières (ce qui est accepté sur l'acte de vente par mademoiselle Peuvret) une petite propriété composée de deux petites maisons située rue de la Corderie. (Photo ci-contre de la signature de Armand Numa Legey et Armandine Peuvret au bas de l'acte de vente). L'usufruit de la propriété est vendu « avec tous les droits actifs qui peuvent y être attachés, notamment le droit au puits qui se trouve sur la cour du sieur François Lequesne et au passage sur cette même cour ».



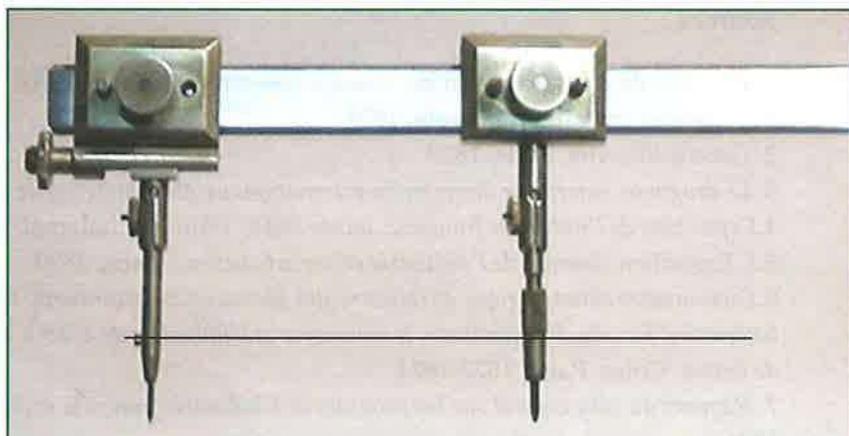
Après la disparition de madame Legey, on retrouve, sur les tables décennales, en 1891 Armandine Peuvret alors âgée de 54 ans, « fille adoptive » de monsieur Legey. On ne sait si l'adoption avait été légalisée mais par acte notarié devant M^o Hennequin notaire à Courseulles, le 30 avril 1894 Armand-Numa Legey a institué Armandine Alexandrine sa légataire universelle ; lui-léguant tous ses biens meubles et immeubles « sans aucune exception ni réserve », lui-même ayant eu l'intention, en cas de décès prématuré de Melle Peuvret, de léguer ses biens au Bureau de bienfaisance.

En 1831, il obtient une médaille d'argent. En 1834 dans la catégorie instruments de précision et instruments de musique, il publie dans *Les Archives du Commerce ou Guide des commerçants*. Cette année-là, lors de l'exposition des produits français, le 15 juillet en présence du roi Louis-Philippe, de son épouse Marie-Amélie, des princesses Marie et Clémentine et du baron Thénard, ministre du commerce, il reçoit sa deuxième médaille d'argent pour « les améliorations apportées au compas à verge et la facilité avec laquelle ce grand instrument se décompose pour être logé dans une boîte de huit pouces et qui méritent l'attention des ingénieurs ». Chaque fabricant appelé était présenté au roi qui, en lui remettant la récompense décernée, manquait rarement d'y joindre quelques paroles d'encouragement.

Qui était cet Armand-Numa Legey ?

Né en 1795, il se marie en 1817 sous le règne de Louis XVIII avec Louise Françoise Riboud, dans le 12^{ème} arrondissement de Paris. Il est ingénieur mécanicien et dès 1820, il soumet ses inventions à différents concours.

En octobre 1827, il habite Paris, 13 rue de la Planche, et l'une de ses inventions fait l'objet d'un rapport⁴.



Le compas à verge

instruments mathématiques. *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* ; octobre 1827

⁴ Machine à doucir et polir les verres d'optique inventée par M. Legey, 13 rue de la Planche, ingénieur en



Étui contenant les éléments d'un compas à verge

Armand Legey habite alors 48 rue de l'Université.

En 1838, dans le Bulletin de février de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, est soumis à l'examen un étui de mathématiques dont les diverses pièces étaient « façonnées d'après des idées nouvelles ». Il s'agissait d'un « étui contenant toutes les pièces nécessaires à l'utilisation d'un compas à verge auquel il avait apporté des perfectionnements tels que son étui était bien supérieur, M. Legey ayant réfléchi aux meilleures

formes à donner aux diverses pièces et qui doit rendre aux ingénieurs en campagne d'utiles services. Toutes les pièces de rechange sont disposées de manière à être facilement abordées. M. Legey en a déjà vendu 88 exemplaires ».

Cette nouvelle cassette universelle est présentée à l'exposition de 1839 et selon le *Journal de l'Industrie et des Arts utiles* : « Nous recommandons ce compas sous le rapport de son excellente qualité d'abord et sous celui des modifications importantes qui le distingue du compas adopté jusqu'ici ».

Il habite dorénavant 54 rue de Verneuil, toujours à Paris.

C'est sans doute grâce à ses talents scientifiques d'inventeur et à ses capacités à exploiter ses inventions qu'il a pu faire croître son patrimoine ; sans enfant, il en a fait profiter sa « fille dite adoptive » dont la générosité de son vivant et après sa mort a été reconnue par la plus grande bénéficiaire, la commune de Bernières.

Grand merci à Annie de Géry pour la contribution qu'elle a bien voulu apporter à la rédaction de cette série d'articles.

Sources :

1. *Discours du roi, à l'occasion des récompenses accordées à l'industrie nationale et liste des exposants qui ont obtenu des récompenses*, imprimerie royale, 1834
2. *Gazette littéraire*, Paris, 1829
3. *Le drogman, interprète des intérêts internationaux du commerce, de l'industrie, marine, science et arts*, Paris, 1844
4. *Exposition de l'industrie française, année 1844*, éditeur Chalamel, Paris, 1845
5. *L'Exposition. Journal de l'industrie et des arts utiles...* Paris, 1839
6. *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions. III. Cha-Cor / ... en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie de 1789 à la fin de 1820... ouvrage rédigé... par une société de gens de lettres*, Colas, Paris, 1822-1824
7. *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française exposés en 1834. Tome 2, par le baron Charles Dupin...* 1836
8. *Essais de géométrie appliquée*, Paul Le Pelletier, 1837
9. Les archives départementales du Calvados
10. Les archives de Bernières-sur-Mer

Une Sheela-na-gig à Bernières

Par Annick FLOHIC

.....Où l'on va de découverte en découverte dans l'église de Bernières !

Il existe dans le chœur de l'église, sur le mur, côté droit lorsque l'on fait face au retable, une curieuse sculpture qui a causé plus d'une distraction aux fidèles pendant les offices.

Située à la retombée d'un arc portant, elle représente un personnage indiscutablement féminin, affublé d'une tête évoquant celle d'un porc, au ventre rebondi, les cuisses repliées vers l'arrière, les pieds retenus de chaque côté du corps par les mains, exhibant ainsi ses organes sexuels ; on peut songer, peut-être, à une scène d'accouchement.

On pourrait aussi la classer parmi les *obscenae*, terme qualifiant les représentations paillardes des Xe, XIe, XIIe siècles ou parmi les "grotesques", expression englobant le même genre de sculptures dont on ignore la signification. En fait il s'agit d'une "Sheela-na-gig".

L'étude de ces curieuses représentations ne fait que débiter; des chercheurs, comme Frédéric Kursawa et Barbara Freitag, ont publié des études approfondies sur ce sujet, soulevant une multitude de questions. Ces "Sheela" ont leur homologue masculin "baptisé" "Sean-no-gig" par Jack Roberts.

C'est en 1840 que ce nom est mentionné pour la première fois, d'abord dans une communication de l'Académie Royale Irlandaise, portant sur l'église de Rochestown, comté de Tipperary, puis dans un rapport concernant l'église de Kiltimane, située dans le même comté.



La Sheela de l'église de Bernières Cliché A.F.

Que signifie ce terme irlandais?

Sheela (ou Sheila – Sheelagh – Sila –Sile) peut se traduire par Cécile ou peut-être Julie. Le "a" se prononce entre le "ou" et le "ow", comme dans "Samain" prononcé "shoween", fête celtique du 2 novembre dont le lointain avatar est "halloween".

Mais nous connaissons aussi la déesse "Sinnan", liée au culte des eaux, des rivières et des sources (Pensons à la rivière "Shannon"), et en anglais, la racine "sin" désigne le péché.

Gig" vient de l'argot anglais ; c'est le sexe féminin. "Gigh" en irlandais ayant le même sens.

Ces "Sheela(s)" de natures fort différentes, des plus naïves aux plus élaborées, présentent toutes un corps difforme, une tête grimaçante, disproportionnée et un sexe volumineux.

Pourquoi sont-elles présentes dans les églises romanes particulièrement, soit à l'intérieur, ou à l'extérieur, souvent sous forme de modillons ? On

les rencontre également sur les murs de manoirs, voire de granges.

Selon certains chercheurs, elles seraient apparues en France et en Espagne aux environs de l'an Mil, d'où elles auraient petit à petit essaimé en quelque sorte en l'Irlande et en l'Angleterre.

Pour d'autres spécialistes, les racines celtiques du vocable et les données religieuses qui s'y rattachent indiquent une origine irlandaise puis anglaise, se propageant ensuite en Bretagne et en Normandie et, enfin en Charente, en Poitou, sans doute à la suite du mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II d'Angleterre.

On retrouverait dans ces représentations un écho du culte de la "Grande Mère" qui construit et détruit, veille sur la réincarnation des âmes, abat les barrières entre le Divin et l'Humain (Fête de Samain). C'est "Dana" la Toute Puissante, dont les deux autres aspects sont la "Morrigan" et la "Birgit" (Brigitte) déesse de la végétation (Fête d'Imbolc le 2 février au cours de laquelle on préparait près des maisons un lit de foin, de paille ou de couvertures, avec l'invocation : "Viens Birgit, viens, ton lit est prêt !"). Nommée aussi "Calleac'h (ou Callegah", ou "Hannah" (la Sainte Anne des Bretons), elle demeure indéracinable dans la mémoire des peuples celtes malgré les efforts de l'Eglise pour la déboulonner de son piédestal.

Ce terme "Sheela-na-gig", exactement intraduisible de l'irlandais, va même au XVIIIe siècle, être le nom d'un navire ou celui d'une danse populaire... Le sens général retenu est celui de "sorcière", de "vieille femme accroupie", de "sorcière accroupie"

La plus connue est celle de l'église de Kilpech, dans l'ouest de l'Angleterre où l'on en compte une cinquantaine. Quant à l'Irlande, 101 sont recensées.

Quel rôle jouent-elles dans nos églises ?

Là encore, nous en sommes réduits aux hypothèses.

La première suggère que le machisme ecclésial du XIIe siècle rendant la femme, l'Eve éternelle, responsable des malheurs de l'humanité, aurait suscité ce type de figuration.

La seconde théorie préfère y voir une démarche pédagogique il faut combattre le péché de luxure en

montrant aux fidèles l'horreur qu'il constitue aux yeux de Dieu (Rappelons en passant le calendrier de l'abstinence concocté à la même époque par l'Eglise : carême, vigile des grandes fêtes, vendredis, parfois mercredis, etc ...).

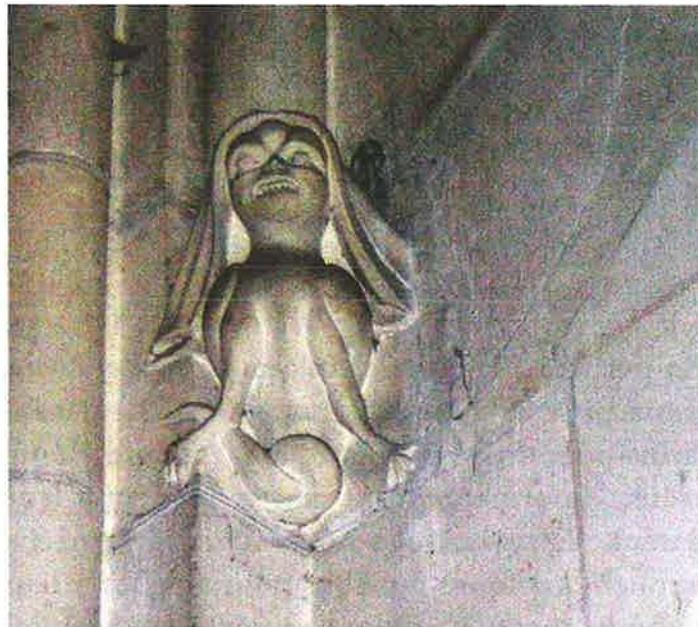
La troisième hypothèse considère que ces "Sheela(s)" jouaient un rôle de puissance protectrice éloignant les forces du mal ; songeons au phallus muni d'un œil que l'on trouvait dans les rues, sur les places, aux carrefours, sur les grandes voies de l'Empire Romain. De même l'appareil génital féminin aurait le pouvoir de combattre les esprits mauvais, d'enrayer guerres



La Sheela de l'église de Kilpech en Angleterre Cliché W. et conflits.

Pour faire bonne mesure, les bâtisseurs médiévaux plaçaient dans les murs des églises des "pierres de foudre" (silex) et dans le clocher, souvent ciselées sur les cloches, des images des divinités du Feu ("Le Diable est dans le clocher") pour écarter la foudre et les risques d'incendie. Nous avons trouvé dans l'église de Langrune une "Sheela" fort intéressante qui peut nous apporter un début de réponse.

Elle est située à l'entrée du transept gauche, sur le dernier pilier de la nef, face à l'autel. Le corps rappelle celui d'un rapace, les organes sexuels sont remplacés par une queue de serpent lovée sur elle-même, ce qui est très explicite : le serpent, ou plutôt la serpente, la Vouivre, symbolise dans la culture celte, la fécondité l'énergie chtonienne*. Mais à Langrune, le sculpteur a doté cette



... Et celle de l'église de Langrune

Cliché A.F.

créature de rides prononcées (tatouages ?), et d'un sourire carnassier ; sous son coquet petit voile, la Sheela vous guette d'un œil inquiétant : de bénéfique, elle est devenue maléfique.

Beaucoup de ces "Sheela"(s) ont souffert de l'usure du temps et sont peu lisibles, d'autres ont été mutilées par pudibonderie, d'autres encore,

maladroitement "restaurées" au XIXe siècle, ont perdu leur intérêt. Les bombardements et les combats de l'été 1944 en détruisirent bien sûr une grande partie.

Pour étayer cet article, nous avons entrepris d'explorer les églises de la région dont beaucoup ne sont ouvertes que très épisodiquement :

Colombiers-sur-Seulles, Saint-Gilles à Caen, Saint-Contest, Cambes en Plaine, Vienne-en-Bessin entre autres possèdent quelques modillons bien conservés.

Les vacances sont là. Prenez votre appareil photo, vos jumelles pour scruter clochers et tours, les Sheel-na-gig vous attendent.

* Se dit des divinités qui vivent sous la terre, des divinités infernales (N.d.l.r.)

Les petites « Sheela » à découvrir à proximité de Bernières :

- * **Langrune**: "Sheela" cf. infra
- * **Colombiers-sur-Seulles** : "Obscena" modillon extérieur, (le dernier côté gauche du chœur).
- * **Cambes-en-Plaine** : "Sean" modillon extérieur à droite (le dernier avant la tour clocher).
- * **Saint-Contest** :
 "Sean" modillon extérieur à droite (Partie romane – 4^e travée du chœur, 2^{ème} modillon
 "Sheela" martelée extérieur droit
- * **Vienne-en-Bessin** :
 "Sheela" extérieur droit 2^{ème} travée 1^{er} modillon
 "Couple" extérieur, côté gauche de la nef, dernier modillon
- * **Tierceville** :
 "Sean" extérieur, côté droit du chœur, 1^{er} modillon
 (mauvais état) "Sheela" extérieur, côté droit du chœur 4^{ème} modillon

Bibliographie

- * Frédéric Kursawa., *Les Sheela-na-gig*, Archéologia n° 495, janvier 2012,
- * J.A. Mauduit, *L'épopée des Celtes*, Robert Laffont, 1973
- * Wikipedia : site des "sheela na gig

Pêcher le hareng aux étalières

Par Jean CUISENIER

Georges Regnauld, marin-pêcheur à la retraite, un camarade d'enfance, me raconte.

C'était à Bernières, en novembre 1942, sous l'occupation allemande. A la fin de la nuit, à marée basse. Quatre marins-pêcheurs, Félix Hautpois, Fernand Hautpois, Pierre Lemonnier, le fils d'Edouard, le gardien du sémaphore, et moi se rendent à leurs *étalières*. Les soldats allemands nous connaissent. Ils savent que nous allons à la pêche. En général, ils nous laissent faire, et nous prennent quelques poissons pour améliorer leur ordinaire. Mieux vaut cependant essayer de leur échapper. On équipe la roue d'une *berouette* (brouette) de vieilles *pouques* (sacs) pour éviter le bruit. Et on cache la *berouette* dans les tamaris avant de descendre sur la plage pour *démailler* les harengs des *rêts*. Quand on a fini, les Hautpois envoient Lemonnier *tracher* (chercher) la *berouette*. Celui-ci la cherche dans la nuit. Il ne la trouve pas. Exaspéré, voilà Lemonnier qui crie à pleine voix: « Où qu'elle est, cette foutue *berouette*? » Les Allemands l'entendent. Ils se précipitent. Et raflent toute notre pêche de harengs !

Qui se doute, aujourd'hui, que la plage de Bernières était équipée, de Courseulles à Saint-Aubin, de dizaines d'*étalières*, depuis la mi-septembre et jusqu'à la fin novembre? Et qu'on y prenait, aux *rets*, des milliers et des milliers de harengs? Rares sont les témoins de cette pêche, en principe réservée aux *inscrits maritimes*. Plus rares encore, moins que sur les doigts d'une seule main, les pêcheurs qui l'ont pratiquée, jusque dans les années 1950. Et à jamais disparus, les quelques vestiges qui en ont subsisté, sur place, jusqu'aux années 1960.

Une pêche strictement réglementée

C'était pourtant une activité bien connue sur les plages picardes et normandes depuis de hautes époques, une pratique soigneusement réglementée, objet, même, de rapports et de publications documentés depuis le Moyen Âge, tant la pêche au hareng, en général, avait d'importance économique et d'effets sur des régions entières. L'*Ordonnance de la Marine*, de Colbert (1681), texte fondateur réglementant les

activités nautiques, la police des ports et la profession des gens de mer, consacre même des passages entiers à la pêche aux harengs¹ telle qu'elle se pratique l'automne (Livre V, Titre V, articles I à VIII). Elle précise que « comme ce Poisson est un Poisson de passage, la pêche en est permise les jours de fête et le Dimanche. Le passage s'en fait dans ladite saison autour de la Grande-Bretagne ; ces mêmes Poissons vont en troupe, suivent les feux et s'approchent très près de la terre. Le temps du passage est nommé par les Pêcheurs et Mariniers *haranguaison* ». Quant aux mailles des *rêts*, la taille réglementaire est fixée à « un pouce en carré, sans que les Pêcheurs y en puissent employer d'autres, ni de se servir des mêmes filets pour d'autres Pêches, à peine de cinquante livres d'amende et de confiscation des filets ».

Un siècle plus tard, l'académicien Duhamel du Monceau décrit, dans son magistral *Traité des Pêches*², des *étalières* en tous points semblables à celles que les marins-pêcheurs de Bernières établissaient, à l'automne sur la plage.

« § 725 ...Ce sont des filets tendus sur des perches, et dont les mailles doivent être

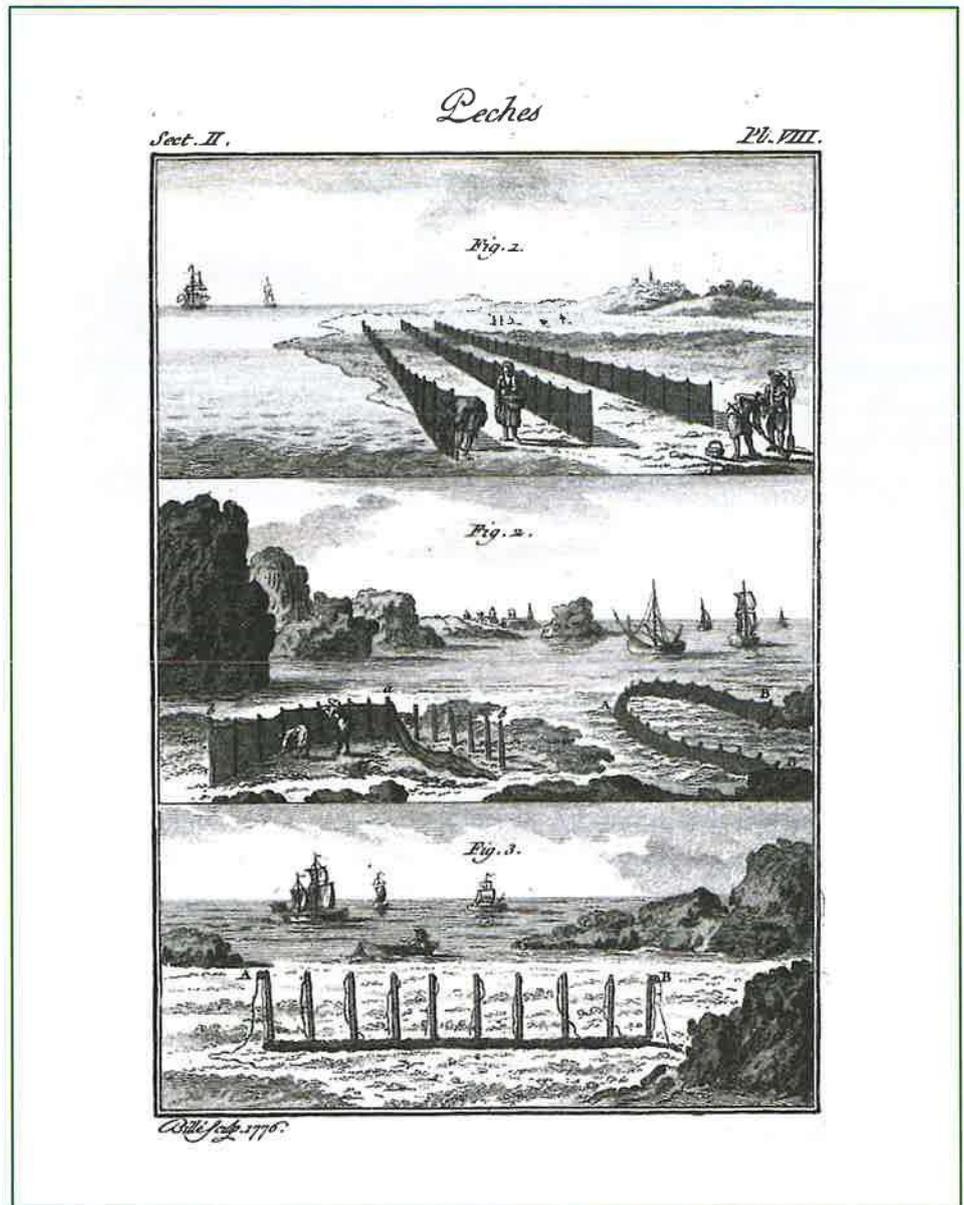
proportionnées à la grandeur des poissons qui doivent s'y emmailler. Comme les perches s'élèvent de huit, dix ou douze pieds au-dessus de la surface du terrain, nous les appellerons *hauts palis*. Ces perches sont plantées à deux brasses les unes des autres, sur les sables, entre les roches, etc. et les filets de piquets sont toujours en droite ligne, un bout à terre et l'autre à la mer, pour croiser la marée. C'est pourquoi on change un peu cette direction, suivant celle que l'eau prend au jusant, afin d'arrêter les poissons de passage lorsqu'ils donnent à la côte ». C'est exactement ainsi que les *étalières* étaient plantées sur la plage de Bernières.

Le savant auteur du *Traité des Pêches* poursuit :

« §726 Chaque pièce de filet a de huit à dix brasses de longueur, sur deux ou trois brasses de chute : car la hauteur de ces filets varie beaucoup, suivant l'intention des pêcheurs. À l'égard de la longueur des tessures, elle est arbitraire ». Je rappelle que les marins-pêcheurs nomment *tessure* un assemblage de plusieurs *rêts* formant un dispositif complet, ici, tendu face au jusant et destiné à capturer les poissons en déplacement avec le courant.

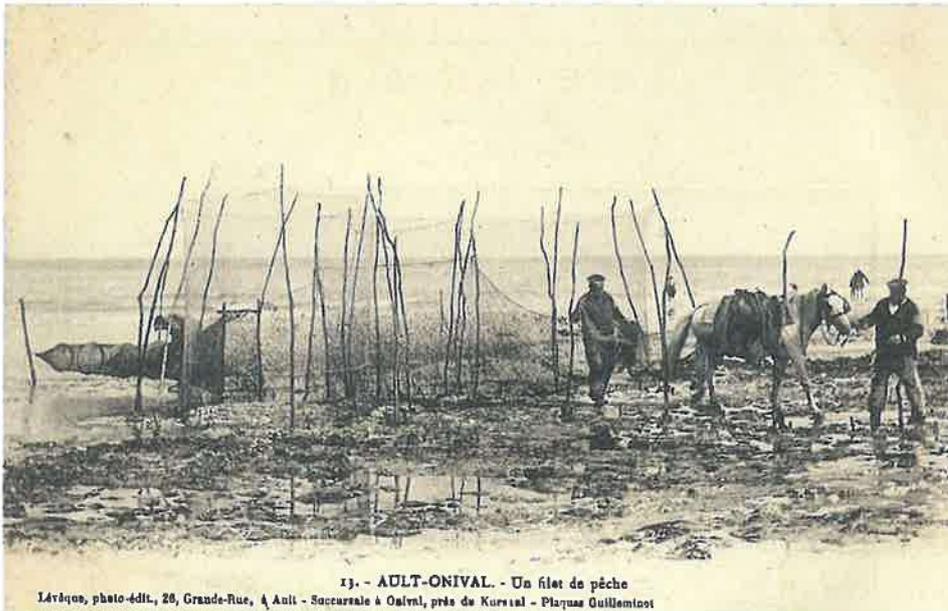
Duhamel du Monceau ajoute :

« §727 ...mais on doit exiger que le pied des filets soit fort éloigné du sable, au moins de trois pouces : les pêcheurs, pour ménager leurs filets, devraient même en tenir le bas à un pied au-dessus du terrain. Mais afin d'arrêter des poissons plats, ils sont souvent tentés de les ensabler ».



De cette pratique de l'ensablement, je n'ai jamais entendu parler à Bernières, probablement parce que trop d'algues mûres, décrochées des rochers, voyagent encore entre deux eaux, à l'automne, et risqueraient d'abattre les *étalières*, même bien haubannées ou de crever les *rêts*.

Et pour fixer les idées mieux encore, notre auteur produit un dessin, planche VIII, de divers types d'*étalières*. Seules celles figurées en I représentent les *étalières* naguère en usage à Bernières, à cette différence près que les lignes de perches et de *rêts* étaient plus distantes les unes des autres que la figure ne le montre.



13. - AULT-ONIVAL. - Un filet de pêche
L'Arques, photo-édit., 28, Grande-Rue, à Ault - Succursale à Ostrel, près de Kurenal - Plaque Guillemot

L'abondance, la diminution, puis l'extrême raréfaction de la ressource sur les côtes du Calvados

Lorsque les harengs venaient à la côte, en automne, en provenance du Nord, ils arrivaient en bancs si nombreux et si épais qu'ils paraissaient former une île flottant entre deux eaux. Ces concentrations sont si importantes qu'elles représentaient, chacune, plusieurs centaines de tonnes

Une carte postale imprimée d'après une photographie prise sur la plage d'Ault-Onival, en Picardie, montre un dispositif de filets tendus sur hauts-palis. Mais ce dernier est destiné à piéger le poisson de fond, qui est sédentaire, carrelets, turbots, barbués, soles, etc., et à le conduire et le rassembler dans une nasse de filet où les pêcheurs viennent le recueillir à marée basse. À la différence des *étalières*, il n'opère pas pour emmailler le poisson de passage, harengs ou maquereaux.

Qui trouvera une semblable carte postale ou une pareille photo montrant la pêche aux *étalières* sur notre côte normande ?

Eh ! bien, nous en avons trouvé une ... Et la voici :

d'animaux. On pêchait encore, en 1966, 3.896.000 tonnes de harengs en Mer du Nord, dont 10. 000 tonnes seulement au Sud de cette mer et, pour la France, péniblement ... 80 tonnes. La déperdition de la ressource est donc considérable. Les causes en sont débattues : surpêche, pollution des eaux côtières, pollution profonde due aux apports des grands fleuves se déversant dans la Manche. Une certaine stabilisation est cependant observée depuis 2009, imputable à l'imposition de quotas de pêche et probablement aussi, aux efforts des États riverains pour contenir la pollution, voire pour la réduire³.

Il est vrai que le hareng est une espèce



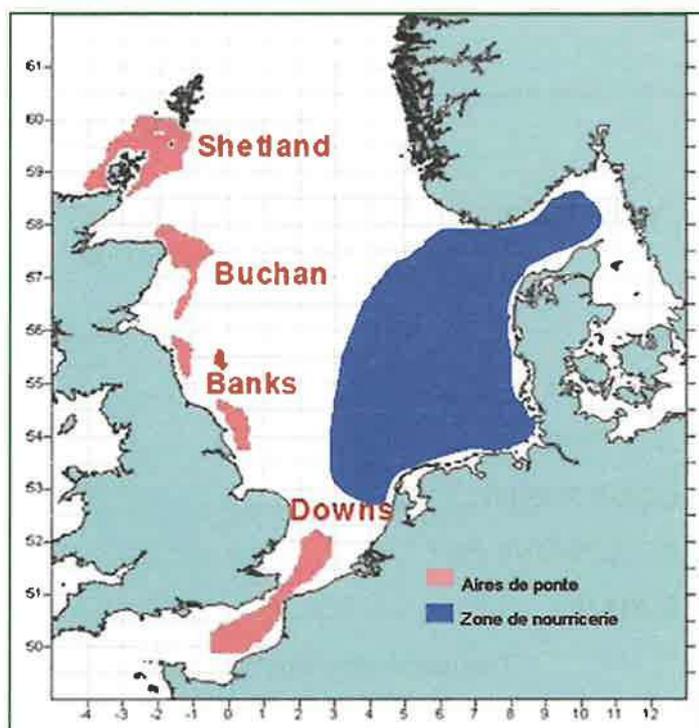
vigoureuse, comme le montrent ses migrations et ses capacités de reproduction⁴. Les études de l'IFREMER établissent que, lors de l'hivernage, les harengs n'exercent qu'une activité réduite, et vivent à l'état dispersé, sans former de bancs comme lors de la période de nutrition qui fait suite. Leur nourriture consiste alors en différentes espèces de petits crustacés planctoniques et de larves de mollusques. La pêche, pendant cette période de croissance de l'animal, est difficile, en raison de l'extrême vivacité des poissons dont les bancs sont très instables car ils se forment et se dispersent rapidement en fonction des concentrations de nourriture. Ils migrent aussi dans le sens vertical selon le jour et la nuit, suivant alors les mouvements auxquels obéit le plancton. Les harengs atteignent la maturité sexuelle entre deux et trois ans. La reproduction a lieu à une époque précise sur chacune des frayères : dans le sud de la mer du Nord et en Manche orientale, en novembre-décembre. Les femelles libèrent chacune plusieurs dizaines de milliers d'œufs. Ces derniers se déposent à une trentaine de mètres de profondeur, sur les sols de fin gravier et de vase des zones que les bancs ont choisi pour frayer.

Après leur éclosion, les larves se déplacent passivement. Elles suivent les courants marins généraux. Les mouvements des larves écloses dans le sud de la Mer du Nord sont assez bien connus. Les premières de ces larves, dont la taille est d'environ 10 mm, sont entraînées vers le nord. La plus grande masse atteindra la région de la Zélande vers le mois de janvier et occupera la majeure partie de la baie de l'Elbe vers février-mars. Lorsque les larves atteignent environ 30 mm, elles se métamorphosent. On assiste alors à la formation et au développement des écailles, de la pigmentation et des nageoires.

D'autres changements d'ordre interne achèvent de donner à l'ancienne larve l'organisation de l'adulte. Pendant leurs deux premières années, les immatures vivent en majorité sur le Bloden Ground, région située entre le Dogger Bank et la côte danoise. Il existe d'autre part un certain nombre de nurseries de moindre importance sur le Dogger, ainsi que dans plusieurs estuaires de

la côte est de l'Angleterre.

Au cours de leur migration, les harengs, adultes ou immatures, ne restent pas toujours en populations bien distinctes et des mélanges peuvent se produire. Chez les adultes, ils ont lieu sur les zones de nourriture les plus septentrionales de la Mer du Nord où se retrouvent trois populations distinctes; ils se produisent également sur les zones de maturation de la côte Est de l'Ecosse et de l'Angleterre pour les harengs du Dogger et des Downs et celles d'hivernage du Skagerrak pour les harengs de Buchan et du Dogger. Chez les immatures, un mélange a lieu sur les nurseries du Bloden Ground, où se rassemblent les populations larvaires issues des Downs et du Dogger. Les différents groupes s'individualisent peu à peu lorsqu'ils commencent à migrer vers les frayères.



Source : IFREMER, *Le hareng, biologie*. Archimer.

Qu'en est-il maintenant sur nos côtes ?

Désormais, l'Union Européenne fixe des quotas de pêche, espèce par espèce et zone par zone. L'étude de ces tableaux complexes montre que, pour le hareng, ces quotas diffèrent d'une zone à l'autre, de 0% à -50%⁵. Il semble donc que dans certaines zones, les prises n'altèrent plus la capacité de l'espèce à se maintenir. Voilà qui est modérément réconfortant pour l'avenir.

Après avoir pratiquement disparu de nos côtes, le hareng va-t-il donc venir à nouveau s'y nourrir et y frayer, en nombre? Va-t-il s'approcher du rivage de Bernières, en bancs assez fournis pour qu'on puisse y dresser à nouveau des étalères, et qu'on y prenne le

poisson par centaines, par milliers de têtes, comme naguère? La vigueur de l'espèce est telle que l'impensable, dans les années 1980 et 1990, redevient pensable, pour les années 2020. Que certains y songent, déjà!

¹ Colbert, *Ordonnance de la Marine*, 1681. Je cite d'après l'édition augmentée de 1755, au format « poche », utilisée par mon arrière-arrière-grand-oncle, capitaine de la marine marchande.

² Duhamel du Monceau, Henri-Louis, *Traité général des pêches et histoire des poissons qu'elles fournissent... par M. Duhamel Du Monceau, ... et M. de La Marre -Saillant et Nyon (Paris)-1769-1782*. Je cite d'après l'édition numérisée par le Conservatoire des Arts et Métiers

³ IFREMER, *Diagnostic : hareng de la mer du Nord*, 2011

⁴ Maucorps Alain (1969). *Biologie et pêche du hareng en mer du nord, son exploitation rationnelle. Science et Pêche*, 186, 1-8.

⁵ Conseil de l'Union Européenne, Bruxelles, 13-14 décembre 2010, Compte-rendu 17836/10

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : découpez ou recopiez cette demande

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TELEPHONE (S) :

E-MAIL :

Demande mon/notre adhésion de membre actif : 16 € ou 23€ pour un couple
Retournez votre demande d'adhésion au siège de Bernières Optique Nouvelle

114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières-sur-Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation

Sur les traces du bienheureux Simon Stock à Bernières : histoire de tableau

Par André HENTGEN

Dans la chapelle latérale sud de l'église de Bernières, on remarque sur le retable au-dessus de l'autel une peinture représentant la *Vierge et l'Enfant Jésus apparaissant à un moine* qui pourrait dater de la fin du XVII^e siècle. Si cette oeuvre n'est pas d'une exceptionnelle qualité, elle n'en mérite pas moins quelques explications.

De quoi s'agit-il ?

Elle représente la Vierge Notre-Carmel et le moine, le bienheureux le 16 mai ou juillet.

Le mont Carmel - en hébreu, le vignoble de Dieu - est une montagne côtière en Israël surplombant la Méditerranée. La ville de Haïfa se trouve en partie à flanc de ce mont. Selon la Bible, le prophète Élie y résidait, d'où son autre nom de *mont St-Élie*. Il y accomplit les miracles destinés à prouver aux Hébreux l'inanité de leurs croyances idolâtres ou syncrétistes.

Un ordre religieux de l'Église catholique romaine, l'Ordre du Carmel, a été fondé sur le Mont Carmel au XII^e siècle par Saint Berthold - mort en 1195 -, qui, avec quelques autres, a choisi de vivre en ermite sur le mont Carmel comme l'avait fait avant eux le prophète Elie.



d'une part la Dame du mont d'autre part, un Simon Stock, fêté localement le 17

Les premiers ermites du Mont Carmel ont choisi Marie comme «patronne » de leur communauté naissante.

Migrant en Europe et peu de temps après leur arrivée en Angleterre en 1241, ils se firent appeler « Frères de Sainte-Marie du Mont Carmel ». Pour les chrétiens Marie, mère de Jésus-Christ occupe une place importante. Elle

reste pour eux un modèle de fidélité à Dieu. Ce qui explique la tradition de consacrer à la Vierge Marie de très nombreuses églises, cathédrales et basiliques.

Un particularisme régional (ou la piété des chrétiens du lieu) fait ajouter au titre de Notre -

Dame une précision qui a trait soit à un fait marquant de sa vie, soit à une apparition mariale.

Ainsi l'église de Bernières est dédiée à la *Nativité de Notre-Dame* fêtée le 8 septembre¹.

Le moine de notre tableau représente le bienheureux Simon Stock qui vécut de 1165 à 1265 et serait né dans le Kent en Angleterre. La légende relate qu'adolescent, pour prier, Simon, se retirait au désert dans le creux d'un arbre, d'où le surnom de Stock, qui signifie "tronc" en anglais.

Après un pèlerinage en Terre Sainte, il rejoignit l'Ordre du Carmel (dont le nom officiel est : Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel). Élu supérieur général de l'Ordre des Carmes en 1247, il se consacra rapidement à sa réorganisation. Il voyagea en tous sens pour fonder des couvents, le plus grand nombre possible à proximité de villes universitaires.

Simon Stock travailla de toutes ses forces à obtenir de Rome la confirmation de son Ordre pour l'Occident ainsi que l'autorisation d'en modifier la règle.

Il supplia la Vierge Marie par d'incessantes prières et beaucoup de larmes, de défendre elle-même cet Ordre qui lui était consacré. Et en 1251, la Vierge Marie lui serait apparue.

La peinture qui nous intéresse fait allusion à cette apparition.

On y voit l'Enfant Jésus dans les bras de sa mère qui tend à Simon un objet, le scapulaire de ND du Mont Carmel.

La Vierge Marie lui aurait dit : « Reçois Mon fils ce scapulaire, comme le signe d'une étroite alliance avec Moi. Je te le donne pour habit de ton ordre; ce sera pour toi et pour tous les Carmes un excellent privilège et celui qui le portera ne souffrira jamais l'embrassement éternel. C'est la marque du salut dans les dangers et de l'heureuse possession de la vie qui n'aura jamais de fin ».

Cette apparition est le point de départ de cet Ordre associé aux Carmes, Ordre qui s'est développé dans le monde entier.

Simon Stock fit de nombreuses visites en France. Au concile général de Lyon tenu en 1245 sous le règne d'Innocent IV, il prononça un éloquent discours contre les divisions qui agitaient alors l'Église.

Simon Stock mourut à l'âge de cent ans, à Bordeaux, alors qu'il visitait ses monastères.

L'Église ajouta ses dernières paroles à la prière de l'Ave Maria : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ».



Quelles explications de la présence de ce tableau à Bernières ?

À l'origine, un scapulaire (du latin scapula, épaule) est un vêtement, porté dans certains ordres religieux couvrant les épaules, le dos et la poitrine, avec, parfois, pour les hommes, un capuchon solidaire du scapulaire. Mais il existe aussi de très petits scapulaires destinés aux laïcs, qui les portent sous leurs vêtements. Il s'agit, comme illustré dans ce tableau, d'une image en calicot, une toile de coton assez grossière, cousu sur un petit rectangle de laine, 3 x 4 cm environ, attaché à un lacet permettant de le passer autour du cou et de le porter sur la poitrine sous les vêtements.

En signe d'affiliation à l'Ordre, ses membres le portaient sur eux. La dévotion au scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel se répandit également parmi le peuple, mais aussi parmi les rois et les princes qui se trouvaient ainsi fort honorés de porter cette marque des serviteurs de la Vierge.

Celui qui porte un scapulaire, remis et béni par un prêtre, s'engage à avoir une prière régulière et une dévotion particulière à la Vierge. L'Eglise a approuvé cette dévotion.

Il est possible de supposer que la présence de ce tableau dans l'église de Bernières soit en rapport avec l'influence du couvent des Carmes de Caen. Ce couvent appelé autrefois Notre-Dame du Carmel, est un ancien établissement religieux fondé au XIII^e siècle par les Carmes dans la paroisse Saint-Jean de Caen. Il n'est pas invraisemblable de penser que des relations se soient établies entre ces Carmes et la paroisse de Bernières, et qu'ils aient incité celle-ci à partager leur dévotion à Notre Dame du mont Carmel. Il n'est pas invraisemblable non plus que Simon Stock, mort en France en 1265 ait visité le couvent des Carmes à Caen.

Le couvent a été désaffecté à la Révolution française et, comme presque tous les édifices religieux, vidé de son mobilier. Après la signature du Concordat en 1801 par Napoléon et le pape Pie VII scellant la réconciliation entre tous les Français, l'empereur ordonna la restitution des objets de culte à l'Eglise qui les répartit entre les différentes paroisses. Et ce tableau, autre hypothèse, pourrait provenir de cette répartition dont aurait bénéficié la paroisse de Bernières.

Le couvent a été détruit au XIX^e siècle et, pendant la bataille de Caen, son église qui subsistait a été sévèrement touchée. Malgré l'intérêt architectural de celle-ci et bien que son état de conservation le permettait, les autorités ont renoncé à entreprendre sa restauration. L'église du couvent, classée Monument historique, est déclassée le 6 avril 1950. Lors de la reconstruction de Caen, les autorités décident alors de raser les derniers vestiges vers 1950.

Le nom de la rue des Carmes, à Caen, est donc le dernier souvenir qui reste de ce couvent qui a probablement marqué la région.

Clichés A.H.

¹ Il ne faut pas confondre la Nativité de la Vierge avec Notre Dame de la Nativité qui fait référence à la naissance de Jésus, fêtée à Noël.

L'église de Bernières est l'une des plus importantes et des plus intéressantes des villages de Basse-Normandie. Classée Monuments Historiques dès 1840, son architecture, complexe à plus d'un égard, n'avait pas été étudiée de façon scientifique jusqu'à ce que B.O.N. ne s'y attache, concourant à la publication d'un *Itinéraire du Patrimoine* en 1997 puis en faisant réaliser, en 2001, une étude dendrochronologique afin d'en dater précisément sa charpente.

Justifié par l'intérêt exceptionnel de cet édifice, B.O.N. organise depuis des années des visites commentées et lui a consacré nombre d'articles, sur l'ex-voto de saint Roch, sur ses vitraux, ses cloches ou le coq de son clocher par exemple. Le lecteur assidu que vous êtes de ce bulletin saura les retrouver dans sa précieuse collection ! Et si d'aventure, il vous en manquait un numéro particulier, n'hésitez pas à nous contacter, peut-être l'aurions-nous encore.

Erratum :

En fait, pour être tout à fait exact, le titre officiel de l'église de Bernières est « La Nativité de Notre-Dame » et non « Notre Dame de la Nativité » comme indiqué dans de précédents articles. Dont acte !

Comme chaque année, il sera possible de suivre, en juillet et août, des visites commentées non seulement de cette église mais aussi du vieux Bernières. Renseignez-vous à l'Office de Tourisme pour en connaître les dates précises.

Et ne pas oublier bien sûr les **Journées du Patrimoine** le 3^{ème} week-end de septembre, auxquelles participe B.O.N.

Résistance sur la Vieille Pouque

Par Jacques LEROY

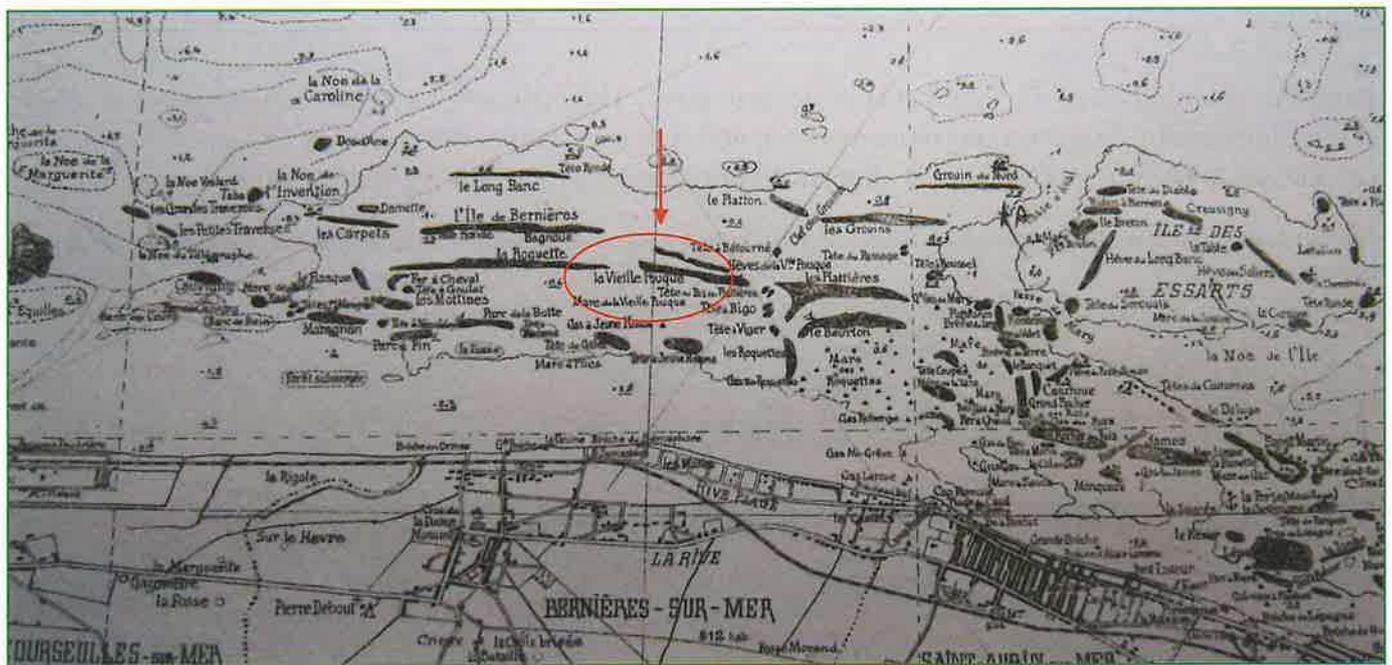
C'était le printemps, mai ou juin, probablement 1943. Quatre pêcheurs étaient partis à pieds, de leur domicile saint-aubinais en passant par la plage car la route longeant la mer était interdite par les occupants. La plage l'était aussi, mais à une heure aussi matinale les sentinelles devaient être au lit. Il y avait là la fine fleur des pêcheurs de Saint-Aubin, à commencer par Mademoiselle Paulette Guillot et Monsieur Maurice Lamy qui se disputaient le titre, non-officiel, du meilleur pêcheur de bouquets. Les accompagnaient Madame Granderie plus connue comme charcutière et un autre homme dont l'identité nous reste inconnue, la seule survivante de l'équipée l'ayant oubliée. Ces deux derniers étaient sensiblement plus âgés et supposés plus raisonnables et nous ne savons pas quelles motivations les avaient incités à tenter cette aventure. C'était probablement une sorte d'acte de résistance : « déjà qu'on leur imposait un couvre-feu sévère, on n'allait pas, en plus, leur interdire l'une des seules distractions qui leur restait ! ».

Il s'agissait bien d'une aventure : la pêche était en principe interdite aux non-professionnels et sévèrement contrôlée pour les professionnels. Madame Mériel, alors demoiselle Guillot, croit se rappeler qu'ils avaient demandé une autorisation spéciale à la *Kommandantur* par l'intermédiaire de la mairie de leur domicile, mais l'histoire ne dit pas si cette autorisation avait vraiment été accordée pour Bernières. Il était alors de tradition pour les Saint-Aubinais de commencer à pêcher à Rive-plage, un peu après la villa Georgius et de marcher vers l'ouest, mais nos semi-professionnels avaient décidé de commencer leur pêche au plus près de **la Vieille Pouque**, « on n'était pas là pour rigoler ! ».

Les waders et combinaisons d'aujourd'hui n'existaient pas et, traditionnellement, on revêtait de vieux vêtements baptisés « affaires de pêche ». Tous les quatre utilisaient de grandes hottes en osier et des filets, qu'on appelait, comme aujourd'hui, des bourraques, confectionnées avec talent et amour par Monsieur Lagarde qui a équipé

des générations d'amateurs. Elles étaient beaucoup plus coûteuses que celles importées d'Asie dont on dispose actuellement et qui ont vulgarisé notre pêche. Elles étaient aussi beaucoup plus solides : on en avait pour la vie, au moins pour la monture. Paulette, grande et aussi forte qu'un homme, en avait une de cent quarante centimètres de large, comme Maurice. Ils avaient tous deux leurs techniques. Avec les mêmes engins, au même endroit, c'était l'art du pousseur qui allait faire la différence.

Donc, notre Paulette prenait son plaisir et ne s'occupait que de sa pêche : un titre était en jeu. Elle poussait dans de gros paquets de laminaires, aujourd'hui bien clairsemées, une fois à contre-courant, l'autre en repassant, au même endroit, dans le sens du courant. Le flot commençait à arriver, elle pensait en avoir déjà au moins 1,5 kg et rien que du très beau. Normalement elle allait atteindre et même dépasser les 2 kilos. C'est à ce moment-là que les meilleurs pêcheurs font la différence.



Tout à coup, elle s'était vue entourée par de petits geysers d'eau. Elle avait tout de suite compris qu'elle n'atteindrait pas son but. Regardant la rive, elle avait vu deux soldats courir vers le groupe, la baïonnette au canon. La pêche était finie. La première chose qu'elle avait pensé était qu'ils allaient sans doute la lui confisquer mais qu'elle ne la donnerait certainement pas de son plein gré ! C'est peu de dire qu'elle n'aimait pas les occupants, elle avait toutes les qualités pour devenir une icône de la Résistance mais n'a jamais été mise en contact avec ses mouvements.

Les deux soldats les avaient « accompagnés » sans ménagement jusqu' à une maison, aujourd'hui démolie, qu'ils occupaient à peu près en face de l'ancienne gare maintenant Office de Tourisme. On les avait enfermés dans une pièce sans aucune explication jusqu'aux environs de midi. On les avait alors emmenés à pied, encadrés par des soldats toujours baïonnette au canon, par la route principale, celle longeant la mer étant interdite, jusqu'au Castel, zone délimitée par des barbelés, évacuée de ses habitants, devenue *streng verboten*. Là, dans une résidence secondaire réquisitionnée, on les avait encore laissés mariner dans leurs vêtements trempés, Paulette mouillée jusque sous les bras. La pièce où ils étaient détenus était pleine de matelas empilés jusqu'au plafond, c'est tout le souvenir qu'elle en garde.

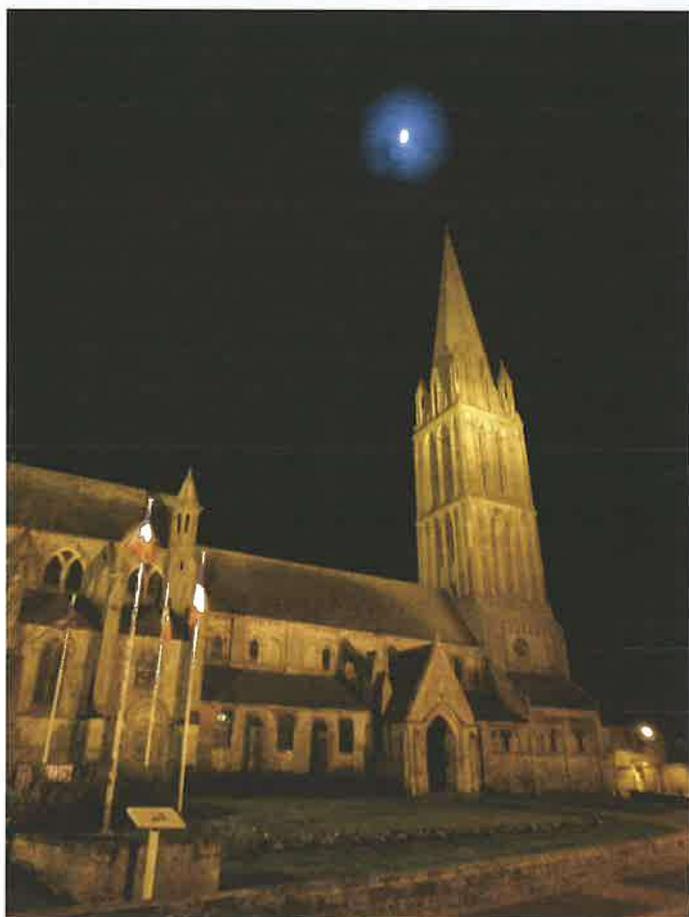
Elle ne se souvient pas, ou ne veut pas en parler, de ce qu'ils s'étaient dit pendant tout leur enfermement. Elle avait pour elle l'insouciance de la jeunesse, mais les trois autres devaient bien s'inquiéter en pensant à leurs proches et à leur travail. Combien de temps allaient-ils être retenus ainsi sans pouvoir communiquer avec l'extérieur ? Leurs geôliers n'étaient fort heureusement pas des S.S., il ne pouvait donc rien leur arriver de vraiment grave, du genre être déportés en Allemagne, voire pire. Ils pouvaient cependant être conduits à la prison de Caen pour un petit séjour avec tous les risques que cela comportait, celui de servir d'otages notamment ! Rien de cela n'était arrivé et ils avaient été relâchés le soir sans aucune admonestation.

Paulette n'avait pas été émue plus que cela puisque peu de temps après, elle y était retournée, cette fois seule et en terrain connu, à Saint-Aubin. Les conséquences avaient été les mêmes, elle avait été conduite sans ménagement jusqu'à la grande maison, à la limite de Bernières, colonie de vacances propriété de Sœurs. Elle leur servait alors de cantonnement. Là, un jeune soldat lui avait montré un grand tas de pommes de terres et, par gestes, lui avait fait comprendre qu'elle devait les éplucher. Paulette avait ignoré superbement la consigne qui n'était

peut-être que l'initiative du soldat chargé de cette tâche. Toujours est-il qu'elle avait été relâchée le soir sans commentaire. Avec son physique avenant, elle était surnommée Miss France, très grande et blonde, on pouvait la prendre pour une jolie allemande, et ceci avait probablement facilité son élargissement !

Jacques Leroy tient à remercier Madame Paulette Mériel-Guillot, héroïne de l'aventure pour les informations qu'elle a bien voulu lui fournir.

La Nuit des Musées à Bernières



La Municipalité et B.O.N. ont répondu conjointement et spontanément à l'appel lancé par le Conseil Général et la Fondation du Patrimoine pour organiser à Bernières cette manifestation nationale, appelée « Pierres en Lumières dans le Calvados » et qui s'est déroulée le 19 mai dernier, de 21 heures à minuit en l'église de la Nativité de Notre-Dame.

Brillamment éclairée à l'extérieur, l'intérieur était maintenu dans la pénombre alors que son allée centrale comme l'entrée de sa nef étaient illuminées par des centaines de bougies. Seuls le retable, les tableaux des deux chapelles latérales et les vitraux



du chœur étaient éclairés pour les mettre en valeur. Une vingtaine de photos grand format complétaient cette mise en scène de l'édifice en présentant certains modillons et têtes de chapiteaux. Et les symphonies de Joseph Haydn contribuaient à renforcer cet environnement d'une beauté à la fois simple et prenante.

Malgré l'absence remarquée du desservant et de bon nombre d'élus locaux, grand succès de cette manifestation puisque plus de 300 personnes ont bravé les intempéries pour s'y rendre.

Et nombre d'entre elles ont exprimé le souhait qu'une telle manifestation puisse être reconduite l'année prochaine, voire même durant la prochaine période estivale ... En fait, pourquoi pas !

Un grand merci non seulement au personnel communal mais aussi à tous les bénévoles de B.O.N. qui ont concouru à ce franc succès.

J.P.M.

La maquette du petit train de Bernières

Par Françoise et Pierre BESSON

Fidèles lecteurs que vous êtes de ce bulletin de B.O.N., vous vous souvenez certainement de la lettre publiée dans son n° 33 de décembre 2008 d'un pseudo estivant à Bernières-sur-Mer racontant son périple en chemins de fer sur la Côte de Nacre. Bien qu'imaginaire sur nombre de points, cette lettre fournissait d'intéressantes explications sur l'organisation ferroviaire qui desservait Bernières jusqu'à l'après-guerre.

La gare de Bernières-sur-Mer était desservie entre 1900 et 1930 par deux réseaux de chemins de fer : une ligne à voie normale - écartement 1,435m soit 4 pieds 8 pouces et demi, « le Caen à la Mer », et une ligne à voie étroite - écartement 0,60 m, « les Chemins de Fer du Calvados ». Ces deux voies s'imbriquaient l'une dans l'autre grâce à l'installation d'un troisième rail entre les rails à écartement normal. Ainsi, des trains à écartements différents pouvaient circuler sur le même circuit ; c'était la seule voie de ce type en France .

Utilisées par de nombreux estivants ainsi que par les pèlerins qui se rendaient à Douvres-la-Délivrande, ces lignes de chemins de fer ont laissé un souvenir vivace et nostalgique à de nombreux amoureux de la Côte de Nacre et de ses accueillantes bourgades.

Une maquette remarquable

Une première maquette , à l'échelle 1/43^e, représentant la gare de Courseulles avait été exposée pour la première fois dans cette ville pendant l'été 2003. Elle a été présentée à la Salle de la Mer de Bernières du 21 au 28 août 2011, à l'initiative de l'Office du Tourisme et avec l'accord de la municipalité. Maintenant animée, elle représente le tronçon commun à double écartement entre Courseulles et Luc-sur-Mer.

B.O.N. a réalisé une interview exclusive de Marc ENARD, le créateur et animateur de cette maquette .

Monsieur ENARD, merci de nous recevoir pour nous faire découvrir les secrets de l'exposition que vous avez présentée à Bernière- sur-Mer. D'où vient votre passion pour les trains du Calvados ?

Fils de cheminot, j'ai toujours eu un virus pour les trains et je n'ai jamais pu m'en passer. En 1937, mes parents et moi habitions Caen et nous venions à la mer tous les

dimanches. Nous partions le matin et rejoignions Ouistreham en longeant le canal. Ce souvenir de mon enfance explique mon intérêt vivace pour la ligne de « Caen à la Mer ». C'est ainsi que j'ai choisi de reproduire, petit à petit, différents modèles réduits de matériel roulant de cette ligne puis une grande maquette.

Je n'ai cependant débuté mon travail de maquettiste qu'à quarante ans car auparavant j'étais trop absorbé par mon activité d'architecte. Mon expérience professionnelle m'a beaucoup aidé car c'est un métier qui exige, en premier lieu, de concevoir sur le papier la totalité des constructions que l'on doit réaliser . J'ai procédé ainsi pour la construction des maquettes, notamment pour celle des trains de la Côte de Nacre.

Au début, j'ai fréquenté à Paris les magasins où l'on trouve des petits trains. Je faisais de nombreuses maquettes et j'avais surtout plaisir à reconstituer des modèles de locomotives et wagons divers. A cette époque, un Anglais a produit des baladeuses qui correspondaient à celles du petit train du « Chemin de fer du Calvados ». Je me suis alors mis à fabriquer tout le matériel se rattachant à cette ligne qui me rappelait mon enfance.

Ce travail progressif m'occupe depuis de



nombreuses années : j'ai aujourd'hui 78 ans ! Tout a été fait chez moi, dans mon atelier d'architecte que j'ai transformé pour satisfaire ma passion des petits trains. Je ne joue pas au train, je fabrique des trains !

J'ai rencontré en 2002 le conservateur du musée de Courseulles. Ce musée présente chaque année en juillet une exposition avec un thème qui varie tous les ans. Cette année-là, le thème était les chemins de fer du Calvados et l'année suivante le sujet prévu était « la Belle Epoque ». J'ai alors accepté de construire une maquette : j'ai reproduit le « Caen à la mer » avec la gare de Courseulles, terminus des deux lignes, le « Chemin de fer du Calvados » et le « Caen à la mer ». Ce travail a été présenté au Musée municipal de Courseulles en 2003.

C'était donc la première exposition de la maquette et en 2011 à Bernières-sur-Mer, il s'agissait de la 27^e. D'autres sont prévues en 2012.

Heureusement, le travail se fait progressivement ; cela implique beaucoup de recherches : lecture de livres sur le sujet, de revues comme *la Vie du rail* ou *Rail miniature flash* ou encore, échanges avec d'autres passionnés de trains miniatures. L'un d'entre eux m'a fourni de très nombreux plans qui m'ont aidé pour la construction de locomotives et de wagons ; sa passion était de collectionner des documents techniques dont il possédait une bibliothèque. Son fils a repris ce travail avec la même passion que son père.

La fabrication des locomotives

Pour fabriquer une locomotive miniature, il y a trois solutions :

- Si aucun modèle n'existe, il faut la fabriquer en totalité par soi-même à partir de plans en achetant les moteurs, les roues et certains éléments constitutifs que l'on peut découvrir chez les artisans.

- Lorsqu'un kit (modèle fait par un artisan) existe mais en très petite série (1), le maquettiste doit en faire le montage complet. C'est ce que je fais actuellement en montant des miniatures de trains transportant des voitures.

- La troisième solution est d'avoir la chance de trouver un modèle sur le marché : ainsi pour le « Caen à la mer », j'ai pris contact avec un artisan anglais qui fabrique des maquettes de trains français. Il fait des modèles réduits notamment des trains PO et des trains du réseau Ouest-Etat dont beaucoup de locomotives étaient d'origine anglaise (le modèle Krampton par



exemple). Les rames des trains PO qu'il fabrique sont pratiquement identiques à celles du « Caen à la mer ».

Pour le « Caen à la mer » voie normale (1,435 m réduit à 33 millimètres), je présente une Corpet-Louvet, la seule qui existait effectivement sur le réseau ; je l'ai construite à partir d'un kit obtenu auprès d'un artisan.

Les autres locomotives étaient des 030, c'est-à-dire avec 3 essieux moteur et pas d'essieu porteur à l'avant, produites par différents constructeurs dont Schneider. Mais je n'ai pas de 030 ; j'ai construit une 120 « bicyclette », deux essieux moteurs et un essieu porteur devant, qui ressemble beaucoup aux 030.

Sur le « Chemin de fer du Calvados », (voie de 0,60 m.) j'ai construit deux Weidknecht. La maquette étant au 1/43^e, l'écartement de 60 doit être de 14 millimètres, ce qui interdit d'utiliser les miniatures HO que l'on trouve dans les magasins de jouets car leur écartement est de 16,5 millimètres. Si j'avais pris 16,5 (moitié de 33) l'écartement entre le rail commun et le rail intérieur de la voie de 60 n'aurait pas été à l'échelle. Il aurait été plus grand que l'espace entre les deux rails autres que le rail commun, alors que c'est l'inverse.

J'ai donc été obligé de tout fabriquer, aussi bien les voies que les trains à l'exception des moteurs que j'ai adaptés.

J'ai également construit une automotrice pétro-électrique CROCHAT. L'original avait été acheté par les Chemins de fer du Calvados en 1934 au département du Loiret qui ne voulait plus l'utiliser sur ses lignes locales. Cette automotrice, rénovée et entretenue, fonctionne toujours au Musée des Transports de Pithiviers.

Construction des voies de chemin de fer

J'ai acheté quelques rails montés sur des traverses que j'ai pu réutiliser car ce sont des voies droites.

Pour fabriquer les voies courbes et appareils de voies, j'ai utilisé des profils-rail de laiton et construit les traverses avec des feuilles de cuivre double face isolées par de la fibre de verre, employées en électronique. Les rails sont soudés assez facilement sur les traverses (laiton sur cuivre). Pour éviter que le courant électrique ne passe d'un rail à l'autre, il faut sectionner seulement le revêtement de cuivre afin de garder la rigidité de la traverse.

J'ai construit entièrement la voie de 60, particulièrement lorsqu'elle circule à l'intérieur de la voie de 1,435. Avant l'arrivée à la gare de Luc-sur-Mer, je n'ai pas mis de barrières (je les fabrique avec des boîtes à camembert) pour que le spectateur comprenne mieux l'imbrication des rails, particularité de ce réseau de la Côte de Nacre, unique en France.

L'alimentation électrique

L'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur de la locomotive est transmise par les rails.

Le rail commun fournit une polarité et les deux autres la seconde polarité. Il faut encore plus de minutie pour faire fonctionner les aiguillages car il est nécessaire de modifier, grâce à un commutateur bipolaire, la polarité du cœur de l'aiguille au moment du changement de direction des lames actionnées par un moteur.

Les maquettes de ce type utilisent maintenant l'électronique et l'informatique existant dans la vie courante. C'est ce qui permet aujourd'hui de télécommander les trains, les aiguillages et les signaux sans mettre en place des kilomètres de fil.



En France, on emploie les systèmes « zimo » différents des systèmes américains mais compatibles. Ils fonctionnent avec des télécommandes similaires à celles



des appareils de télévision et permettent ainsi de faire rouler concomitamment un grand nombre de locomotives différentes, voire des centaines.

Les wagons

Comme pour les locomotives, j'ai utilisé les modèles de rames construites par l'artisan anglais dont j'ai parlé précédemment. J'ai cependant modifié certains de ces wagons et notamment ajouté l'étage des wagons à impériale ainsi que les escaliers d'extrémité. C'est un mélange : il n'y a pas un wagon pareil aux autres.

Les petits personnages

La maquette en comporte environ 700.

Les plus jolis sont fabriqués par l'entreprise anglaise OMEN mais ils sont très onéreux. La moitié des personnages de la gare de Bernières sont de cette origine.



D'autres sont fabriqués par des artisans au coup le coup ; il faut beaucoup de temps et de patience pour constituer une collection.

Un ami, un véritable artiste, très connu, installé près de Meaux, fait des petits personnages en papier et carton : j'en ai 45 qui sont principalement dans la ferme. Il y a aussi un rémouleur et un alambic ainsi que ses quatre utilisateurs, placés dans des rues de Luc-sur-Mer.

Les bâtiments

J'utilise du polystyrène expansé et carton-plume, matériaux très légers, que je tapisse de papier Canson, après l'avoir encollé. Pour construire ces maquettes de bâtiments, je m'inspire de photos anciennes et d'autres que j'ai prises moi-même. Je mets à profit mon expérience professionnelle d'architecte pour respecter plans et proportions et le style de l'époque.



Les gares

La gare de Courseulles est la première que j'ai fabriquée (c'est maintenant le cinéma de la ville). Ensuite, j'ai construit la gare de Bernières-sur-Mer, puis à Luc-sur-Mer, les deux gares : la petite normande le long de la voie de 60, aujourd'hui disparue, et celle du « Caen à la mer » train à voie normale (l'école de musique actuelle).

A Bernières, j'ai construit la gare en m'inspirant de cartes postales ; je l'ai complétée par l'église bien qu'en réalité elle n'en soit pas proche. Cette église, bien connue des adhérents de B.O.N., est un monument remarquable que j'apprécie autant que l'église Saint-Samson de Ouistreham où j'habite l'été.



La maquette mesure 13 mètres de longueur plus 3 mètres en courbe à Luc-sur-Mer . Les modélistes ont donc besoin de place et leur ennemi principal est la poussière.

J'utilise des portes isoplanes pour constituer la structure de la maquette. Elles ont l'avantage de ne peser que 15 kilos et permettent de replier la maquette pour le transport en constituant des caisses assez aisément transportables sur les galeries des automobiles. Pour le voyage, ces caisses sont enveloppées d'un film de polyuréthane pour les protéger des intempéries lors du transport.

Mon épouse m'a beaucoup soutenu dans ma passion (c'est exceptionnel chez les modélistes !). Elle a notamment fabriqué des arbres, les troncs en branche de troène mort, des fleurs à partir de matériaux de récupération et d'éléments acquis dans des magasins spécialisés. Quatre-vingts pour cent des personnages sont peints ou repeints par ses soins.

Monsieur ENARD, nous vous remercions de votre amabilité et saluons l'enthousiasme que vous avez su nous faire partager.

Cette maquette sera exposée les 7 et 8 juillet 2012 à Hermanville-sur-Mer. Aussi suggérons-nous vivement à nos lecteurs de voir ou revoir cette remarquable réalisation.
Renseignements auprès de l'Office de Tourisme d'Hermanville-sur-Mer.

Maison
Boutique



Du mardi au samedi :
14 h - 19 h

La Demeure du Lin

Tissu au mètre, Linge de maison

Hameau de la Mare - 146410 ANGUERNY (RD79)
Tél. 02 31 80 35 46 - v.perrette@wanadoo.fr



**BURES
FLEURS**



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

*Boutique
l'Air Marin*

Déco

Senteur

Carterie-Vêtements

Saint-Aubin/mer

02.31.97.26.36



TTC



404, route de Langrune - 14750 ST-AUBIN/MER
☎ 02 31 97 17 03

MENUISERIES



Stéphane
MAHEUX

Portes - Fenêtres - Stores
Volets - Portails - Clôtures

168, rue du Général Leclerc - 14990 Bernières-sur-mer
02 31 97 48 33

06 08 10 13 63

AU COURS DES HALLES

HESLOUIS FRANCIS

4 rue Foch
14750 Sr Aubin/Mer

Téléphone : 02 31 96 58 94



**Rémi
AUBRIL**

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLES**
Viandes de 1^{re} Qualité
MAISON DE CONFIANCE

31, rue de la Mer
14470 Courseulles sur Mer
Tél. 02 31 37 45 02

Tapisserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition



Tenture murale, confection de rideaux,
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIÈRES-S-MER
Tél. : 02 31 96 69 77 Fax: 02 31 96 60 07



**S.A.R.L. GARAGE
M. THOMAS**
Agent



www.garagerenault-bernieres.com

Route de Courseulles • 14990 Bernières-sur-mer • Tél. 02 31 96 45 43

Beaudoux SARL
Image - Son - Électroménager - Antennes

400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30-12h 14h-19h

Z.I. Route de Roviers - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40

LE GRANNONA
CRÊPERIE - GRILL

12 PLACE DU 6 JUIN
14990 BERNIÈRES S/MER
02 31 37 19 48
GRANNONA14@GMAIL.COM

Hair Marine
Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

Journée continue Vendredi et Samedi

5, rue Abbé Blin - 14990 Bernières sur Mer
Tél. 02 31 36 08 66

CAFÉ - TABAC - PRESSE
M. et Mme LOUIS

Bar du Centre

14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence **Bleu Marine Immobilier**
près de chez vous

BLEU MARINE
IMMOBILIER

à BERNIERES-SUR-MER
85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

FNAIM
GIC

Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

Ecole d'équitation & poney-club
Promenade chevaux, poneys
Pension chevaux, poneys

Parc Équestre
de Bernières-sur-mer

FFPE

11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81
Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

A
ANQUETIL

16, Avenue de Suède
14110 Condé-sur-Noireau
Tél. 02 31 69 04 26 - Fax. 02 31 69 37 30
E.mail : anquett@imprimerie-anquett.fr

2012

« Respirez,
Anquetil s'occupe de tout »

imprimance
La garantie de l'excellence

ESC
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES SCIENCES
DE LA COMMUNICATION

IMPRIM'VERT
PERC

culture papier
BIAU CARBONÉ